PRATIQUE DE LA TRADUCTION ET THÉORIES LINGUISTIQUES (I)

Sanda-Maria Ardeleanu
Université « Ştefan cel Mare » de Suceava

1. Introduction

Cette étude se situe dans le cadre d'une réflexion collective sur la pratique de la traduction et les théories linguistiques, conduite à l'Université d'État de Chişinău, République de Moldova, dans le cadre du master de traduction, où j'enseigne depuis 2003. Le projet interuniversitaire AUF sur la pratique de la traduction (2003-2006) nous a permis d'élargir nos échanges au sujet de la traduction avec nos collègues de l'Institut de Traducteurs-Interprètes et Relations Internationales de l'Université « Marc Bloch » de Strasbourg et ceux de la Faculté des Langues et Littératures Étrangères de l'Université d'État de Chişinău.

Je me propose, ici, de montrer ce que certaines théories linguistiques – le plus particulièrement, la théorie des interactions verbales, la théorie de la communication, la théorie de l'Imaginaire Linguistique (IL) d'Anne-Marie Houdebine – peuvent apporter à la pratique de la traduction. Je dois préciser que dans le cadre de notre projet, je travaille avec mes étudiants en master sur des corpus médias (presse écrite et audio-visuelle) et que nous sommes préoccupés à valoriser, entre autres, la théorie de Roman Jakobson qui tout en examinant avec beaucoup de recul le concept de traduction, propose un vaste élargissement

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

du domaine.[3] Nous avons également en vue au niveau de la méthodologie de recherche, le découpage que Claude Tatilon[4] réalise à l'intérieur de la traduction proprement-dite, à savoir : *traduction écrite* et *traduction orale* (ou interprétation) ; *traduction pédagogique* et *traduction professionnelle* (*pragmatique* et *artistique*).

J'aborderai, dans un premier temps, quelques concepts fondamentaux des théories mentionnées et qui me paraissent essentiels pour déterminer l'objectif poursuivi ; ensuite, je m'appuierai sur quelques exemples extraits de notre réflexion sur le rôle des théories linguistiques dans la pratique de la traduction pour proposer des solutions inspirées par ces théories.

2. Langue, discours et traduction

Les problèmes liés à la problématique de la traduction, multiples et divers à la fois, sont issus du fait que la traduction, en tant que fait de langue, en reste l'activité la plus complexe et de là la plus compliquée. Traduire, à notre avis, ne signifie plus « bricoler dans la langue », pratique vieillie, inacceptable aujourd'hui au niveau même de l'analyse linguistique qui ne peut plus ignorer le langage et le fonctionnement des langues. Car, c'est toujours la langue qu'on regarde lorsqu'on s'acharne à nos entreprises linguistiques, au lieu d'écouter sa mise en œuvre dans le discours. Ou bien, c'est toujours que, pour des raisons méthodologiques, « on scinde le langage entre deux hétérogènes : du son et du sens, tout en célébrant sans cesse la messe du

[3]Jakobson, R., 1963, « Aspects linguistiques de la traduction », in *Essais de linguistique générale*, Éd. de Minuit, Paris, pp.78-86, où la traduction est divisée en trois secteurs : *la traduction intralinguale* ou reformulation ; *la traduction interlinguale* ou traduction proprement-dite ; *la traduction intersémiotique* ou transmutation.

[4]Tatilon, C., 1986, *Traduire. Pour une pédagogie de la traduction*, GREF, Toronto, Canada.

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

signe »[5]. Je trouve que cette façon d'analyser les faits de langue, c'est aujourd'hui de la vieillerie, et qu'il faudrait changer nos habitudes de bricolage dans la langue au détriment d'une représentation du langage.

À côté du « ce qu'on veut dire », il faut avoir en vue « ce pour quoi on le dit » et « comment on le dit ». Il y a, par exemple, un type de discours voilé, adressé aux auditeurs ou lecteurs qui adorent ce qu'ils ne comprennent pas. L'avantage du « discours voilé », syntagme utilisé par André Martinet dans ses *Mémoires d'un linguiste*[6], est qu'il permet des lectures différentes. Et la traduction d'un pareil type de discours doit absolument tenir compte du destinataire et garder cette ambiguïté sémantique déconseillée par les manuels de traduction.

Que la langue soit sous jacente au discours et produite par lui, qu'elle reste encore trop souvent négligée même dans les analyses de discours a fait couler beaucoup d'encre dernièrement. Certes, toute production discursive peut être analysée de différents points de vue. Aucun d'eux ne devrait avoir pour prétention d'être plus vrai qu'un autre ; encore que certaines hiérarchies puissent être établies entre ces différents points de vue, comme entre les différentes descriptions, selon leur degré d'adéquation aux objectifs du chercheur, à la pertinence qu'il a déterminée[7].

Le discours traduit est un discours qui se produit en même temps qu'un autre est récepté. Accumuler des informations, concernant les conditions de production des discours à traduire ou leurs modes de réception, se révèle utile et passionnant pour la pratique de la traduction qui ne devrait pas oblitérer le matériel linguistique ou sémio-linguistique.

[5]Meschonnic, H., 2002, « Hourra l'oral. Décentrer le traduire », in *Traduire 2*, Centre de recherche Texte/ Histoire, Université de Cergy-Pontoise.

[6]1993, Ouai Voltaire, Edima, Paris, p. 345.

[7]Houdebine, Anne-Marie, 1988, « Elle parle français la presse écrite ! ou la Belle au Bois Dormant des analyses de discours», in *La Presse. Produit. Production - Récéption*, Didier Erudition, Paris, pp. 132-140.

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

Comme la traduction opère avec sa matière première « la langue » et que les définitions qu'on en donne sont assez variées, voilà une source de première importance dans l'influence exercée par les théories linguistiques sur la pratique de la traduction. Entre la définition donnée à la langue par André Martinet et Roland Barthes, par exemple, il y a une distance énorme : en tant que théoricien de la littérature, Barthes est intéressé à avoir un terme comme « la langue » bon à tout faire, qu'il emploiera pour toutes sortes de choses, alors que pour Martinet la redéfinition de la langue et ses implications restent capitales pour la production discursive[8].

La prise en compte du caractère social de la langue est au centre de certaines positions théoriques déjà reconnues[9] et qui ont pour pivot la notion de *focalisation*, pertinente à la fois dans les pratiques linguistiques que métalinguistiques[10]. La focalisation linguistique et culturelle est constituée de *l'identité* (cf. J.-M. Eloy [11]) qui, non plus que la langue n'est jamais réalisée *a priori*, comme une mécanique qu'il suffirait de faire fonctionner : « elle se joue à chaque instant, et chaque production langagière est un « pidgin momentané » (J.-M. Eloy). Par conséquent, dans la traduction en tant que fait langagier, c'est le locuteur individuel, pris dans un jeu de forces d'attractions sociales diverses, qui détermine sa position par la pratique linguistique.

Les recherches sur la langue sont aujourd'hui suffisamment avancées pour reconnaître le fait que chaque langue

[8]Ardeleanu, Sanda-Maria & collab., 1998, « Redéfinition des termes fondamentaux d'une linguistique générale pour une syntaxe fonctionnelle », in *Syntaxe fonctionnelle du français contemporain*, Ed. Fundației Chemarea, Iași, pp. 26-29.

[9]Le Page et Tabouret-Keller, A., 1985, *Acts of Identity. Creole – based approches to language and ethnicity,* Cambridge University Press.

[10]Ardeleanu, Sanda-Maria, 2003, « La dynamique de la langue entre une *mauvaise langue* et l'évolution linguistique », in Actele Colocviului Internațional *Probleme de lingvistică generală şi romanică*, Chişinău, Casa Editorială USM Chişinău, pp. 205-210.

[11] Eloy, J.-M., 1990, « Un refuge revisité » et « Le picard, le français, la norme et la langue » (communications au Colloque de Corte).

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

est utilisée différemment au niveau des sujets qui la parlent, qu'un « modèle de locuteur idéal » n'a pas été inventé même si la « langue idéale » rentre dans le modèle prescriptif.[12-13]

Régulation et *adaptation* de la langue supposent une dynamique : la langue, c'est un système qui évolue constamment, où rien n'est définitivement fixé. L'opposition saussurienne diachronie/ synchronie concerne « l'étude de la langue » (dans son évolution au cours du temps ou bien à un moment donné de son histoire), mais, « à chaque période correspond une évolution plus ou moins considérable… le fleuve de la langue coule sans interruption ; que son cours soit paisible ou torrentueux, c'est une considération secondaire »[14].

3. **Communication et traduction**

La traduction est une communication[15], mais une communication spéciale où l'information transite à sens unique par l'intermédiaire d'un traducteur[16]. Cette information est soigneusement examinée à base du principe de la pertinence afin d'identifier l'information pertinente du texte authentique qui sera, elle, remodelée en fonction de l'Autre (destinataire-interprète). La pertinence communicative permet au traducteur de réussir le filtrage d'information, opération qui se trouve, consciemment ou inconsciemment, à l'origine de toute tentative de traduction.

Dans un second plan, *l'information discursive*, qui se trouve au service de *l'information référentielle* (cf. C. Tatilon), facilite l'échange verbal. Ainsi, sera *pertinent discursivement* tout

[12]Ardeleanu, Sanda-Maria, 2000, *Dynamique de la langue et Imaginaire linguistique*, Casa editorială Demiurg, Iaşi.
[13]Anne-Marie Houdebine, dans sa théorie portant sur l'imaginaire des locuteurs face à l'expression linguistique, a abouti au fameux Tableau normatif où l'on peut observer l'évolution du concept de Norme ainsi que la place du locuteur dans les faits de langue.
[14]Saussure, Ferdinand de, 1972, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.
[15]Nida, E., 1977, *Translating Means Communicating : A Sociolinguistic Theory of Translation*, Georgetown University Press.
[16]Tatilon, C., *op. cit.*

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

fait de discours qui rendra plus aisée la compréhension des messages référentiels et marquera l'appartenance du texte original à une *modalité discursive prédominante*[17].

Dernièrement, la théorie de la traduction met de plus en plus ouvertement l'accent sur le rapprochement des langues selon les deux attitudes à savoir : l'attitude plus conservatrice et moins altruiste face à l'Étranger linguistique et celle plus réformiste et moins préservatrice des traditions linguistiques. Ce qui relie les deux attitudes reste, en tout cas, *l'échange linguistique vs. langagier* (selon les deux réalités, écrite ou orale de la traduction) qu'a lieu à l'intérieur de toute activité de traduction[18]. En termes d'interaction verbale, les deux interlocutions mutuellement étrangères les deux échanges verbaux équivalent à une seule interaction verbale. Car, en fait, tout échange verbal dans la traduction représente une prise en compte du franchissement d'une langue propre vers une langue étrangère. Le métier même du traducteur trouve sa raison d'être dans l'existence de langues mutuellement étrangères et la frontière entre langues ne relève plus d'une explication linguistique mais surtout sociolinguistique si l'on a en vue le rôle des interlocuteurs (cf. la théorie de l'Imaginaire linguistique)[19].

La théorie de l'Imaginaire Linguistique[20] propose cette typologie de normes qui laisse entrevoir de multiples voies à l'acte de traduction – fait de langue. À l'intérieur des normes subjectives on identifie les *normes communicationnelles*, *normes d'usage* face à la règle ou *norme prescriptive*. *Les normes communicationnelles* expriment la volonté des locuteurs d'être compris, donc de communiquer. Elles se trouvent en rapport étroit

[17]Ardeleanu, Sanda-Maria & collab., 2002, *Analyse du discours – éléments de théorie et pratique sur la discursivité*, Ed. Universităţii Suceava.

[18]Peeters, J., 1999, *La médiation de l'étranger. Une sociolinguistique de la traduction*, Artois Presses Université, Arras.

[19] Ardeleanu, Sanda-Maria, 2000, *op. cit.*

[20]Houdebine, Anne-Marie, 1995, « Imaginaire linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques », in *Estudios en Homenaxe as Profesoreas Françoise Jordan, Pons e Isolin Sanchez-Reguliral*, Université de Santiago de Compostella, pp. 119-132.

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

avec les usages contemporains, dont toute traduction doit se servir, avec le contenu du message et l'expérience humaine valorisés. La langue, instrument de communication, implique une certaine attitude évaluative qui entraîne l'acceptation des « déformations ».

Dans l'acte de traduction, la norme communicationnelle impose la *variété linguistique* et les différents registres des parleurs. Un locuteur peut dire « Ne bougez pas » ou « Bougez pas » selon la/les personne/s à qui il s'adresse, selon les circonstances de production de l'énoncé, le métier du locuteur, les sentiments qui l'animent. Tous ces éléments, facteurs de communication, justifient dans une traduction l'emploi de l'une ou de l'autre des deux formes.

La langue n'est que diversité, car elle est un objet véhiculé par un nombre infini de locuteurs. Qu'il y ait une dynamique linguistique, c'est déjà démontré (cf. W. Labov, A. Martinet). Mais, lorsqu'on parle d'une langue, même si l'on reconnaît sa diversité, on a néanmoins en vue une seule variété, de référence, sélectionnée parmi d'autres pour être plus représentative. Quand on parle du français, par exemple, on envisage la *langue standard*, ce français-objet construit par les linguistes à partir de ce qu'ils nomment *Norme*, en tant que facteur d'homogénéité de la langue.

La prescriptivité de la langue standard est inculquée par l'école ou bien par la littérature, mais combien de fois la langue ne trahit-elle pas le locuteur prescriptif quand elle fait vaciller son discours ? Les normes prescriptives elles-mêmes varient, témoignage de l'évolution de la langue, les nouvelles formes pouvant devenir majoritaires, tout en reflétant les usages convergents.

« L'Imaginaire linguistique alors s'entend et le fantasme individuel se faufile tandis que le bord de la langue et par là la conscience même, se profile »[21].

L'analyse des *Imaginaires linguistiques* a permis, d'une part, de mettre à jour la prescription liée à l'écrit de la langue française, d'une part, de saisir le « fantasme » de la *langue*

[21] Houdebine, Anne-Marie, 1993, *op. cit.*

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

unique, de la *langue idéale*, et d'avancer, de la sorte, le concept de l'*Une langue*. D'ici le rôle de telle ou telle variété de langue dans l'intégration sociale de l'homme, voire le rôle identitaire des parlers : *langue d'origine, langue de famille, langue d'ethnie, langue de naissance, « langue de père »…*

La théorie a permis, aussi, de constater une argumentation de l'instabilité attitudinale des Français face à leur langue. Le milieu socio-économique et le parcours intellectuel du locuteur exercent une influence certaine sur son parler et le locuteur est devenu conscient de l'existence des *registres*, des *variations linguistiques* qui oscillent entre le maintien d'une *norme prescriptive* et l'extension de la *norme fonctionnelle* ou *communicationnelle.*

Le registre employé peut donner des indications sur l'origine sociale, l'âge, la profession, le sexe du locuteur :

- un garagiste ne parlera pas la même langue qu'un académicien ou une princesse ;
- on ne parle pas de la même façon à 20, 40, 60 ans ;
- une femme peut être reconnue souvent d'après la langue qu'elle parle.

Cependant, en interaction verbale, le locuteur, quels que soient son origine sociale, son sexe, sa profession, etc., peut être amené à choisir, parmi les différents registres, celui qui lui paraît le plus approprié pour atteindre ses objectifs dans la traduction. De même, la situation de communication et le contexte dans lesquels l'échange prend place déterminent le choix du registre utilisé : on parlera différemment selon que l'on se trouve sur son lieu de travail, en famille ou encore dans une séance académique. La communication orale ou écrite impose des différences de registres, sans pour autant pouvoir affirmer l'existence d'un lien strict entre registre et support/ type de communication. En effet, certains discours oraux sont d'un langage éminemment soutenu (par exemple, les *discours funèbres*), tandis que nombre de textes écrits reproduisent le registre populaire, voire vulgaire (les *Sand Antonio*, par exemple).

Reconnaître très précisément les registres de langue et pouvoir y avoir recours de la manière la plus appropriée fait partie

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

de la compétence linguistique des locuteurs. La théorie a permis de constater que peu de sujets parlants reconnaissent leur variété de langue dans la langue standard. On parle même de *niveaux de langue* comme si l'un d'entre eux était supérieur aux autres. Sous l'influence des défenseurs de la Norme, des « puristes », on rejette presque systématiquement les néologismes, ainsi que le recours aux emprunts comme les anglicismes. On privilégie encore le français parisien de la moyenne bourgeoisie ou des universitaires.

Le concept de *registre de langue* est, sans doute, en rapport avec d'autres termes issus également de la sociolinguistique : *type de langue* et *variété des usages.*

La typologie linguistique se donne pour objet de décrire des phénomènes qui constituent une langue et de comparer ensuite les langues entre elles. Les critères à partir desquels cette comparaison s'effectue furent tour à tour morphologiques, notionnels, syntaxiques. Le but de la typologie est de délimiter des sous-ensembles linguistiques différents, à l'intérieur desquels on trouve des langues structurellement proches.

La notion de *variation* porte sur les réalisations phonétiques, sur le lexique, mais aussi sur la syntaxe où le locuteur dispose de plusieurs tournures syntaxiques pour dire la même chose. Le concept de *variation* nous fait surprendre à quel point toute langue est un ensemble hétérogène et dynamique.

« Le type de langue que l'on utilise à un même moment et dans un même lieu peut varier en fonction des situations de parole. Ces différents types de langue sont appelés des registres de langue »[22].

Il n'est pas facile de tracer des frontières nettes entre eux, néanmoins on en reconnaît quatre en français :

- *le registre soutenu ;*
- *le registre moyen (*ou *non marqué) ;*
- *le registre populaire ;*
- *le registre vulgaire.*

[22]Siouffi, G., Van Raemdonck, 1999, *100 fiches pour comprendre la lingusitique*, Bréal, Rosny.

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

Mais alors, que faire de l'argot, où le classer ? Est-ce qu'on peut avoir un diagnostic incontournable au point de vue « registre » pour tel ou tel discours ou les différentes structures langagières ? Qu'en faire dans la traduction ?

4. Traduction et fonctions du langage

Tout acte de traduction/ interprétation est confronté à une série d'informations qui renvoient au monde environnant ou le monde extérieur dénoté (cf. C. Tassilon). C'est le contenu référentiel du discours qui doit être transmis par un type quelconque de traduction (intra linguale, interlinguale ou intersémiotique). La *fonction référentielle* du langage (cognitive, dénotative) est profondément stimulée par ce contenu informatif qui n'ignore pas l'utilisation pratique du discours, les relations interpersonnelles auteur/ traducteur/ lecteur, différents acteurs discursifs… Le contenu informatif précise aussi les caractéristiques génériques du discours (*type* : administratif, commercial, technique, journalistique, littéraire ; *genre* : rapport, petite annonce, préface, circulaire…; *finalité* : informer, démontrer, convaincre, séduire, inciter…).

La relation entre le locuteur et son discours reste primordial, comme on l'a déjà démontré, *via* la théorie de l'Imaginaire Linguistique. Mais le locuteur ne peut pas s'empêcher de construire une attitude face à son discours (*fonction métalinguistique* du langage) ou vis-à-vis des référents dénotés (*fonction expressive* ou *émotive* du langage). Les multiples réactions que le discours amène ou vise à produire sur l'interlocuteur mettent en marche la *fonction conative* du langage par laquelle on reconnaît la visée intentionnelle de toute production linguistique.

Le discours apparaît, dans cette perspective, comme un ensemble de réalisations matérielles qui résultent de l'utilisation de la langue par les sujets parlants. Ce que nous traduisons – à savoir, le résultat d'une énonciation, d'une « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)

d'utilisation »[23] – relève nécessairement du discours. Traduire une manifestation discursive, c'est produire dans la langue d'arrivée un autre discours visant à déclencher une association – du même type que dans la langue de départ – entre les « formes interprétées » d'un côté et « concepts » (ou « idées ») de l'autre côté[24].

5. Conclusions à mi-chemin

Les théories linguistiques mettent à notre disposition de nouveaux concepts d'un intérêt tout particulier pour la pratique de la traduction. Au-delà des concepts, il y a assurément le renouveau méthodologique à but pragmatique incontestable : en se fixant pour objectif l'élaboration de telles descriptions, la linguistique cherche à éclairer la relation entre l'emploi d'une forme et l'effet de sens qui en résulte. En construisant des modèles théoriques, elle cherche à appréhender les propriétés sémantiques de son matériel. Et les fameuses « nuances de sens », qu'il est souvent si difficile de rendre quand on passe d'une langue à l'autre, ou quand on veut traduire dans la même langue, représentent incontestablement un domaine où les pièges sont à la fois plus nombreux et plus complexes qu'ailleurs.

La deuxième partie de l'étude se propose d'illustrer comment les théories mentionnées peuvent contribuer à l'exploration du domaine de la traductologie et prouver que les outils qu'elles ont forgés méritent que l'on continue à s'y intéresser.

[23]Benveniste, É., 1974, *Problèmes de linguistique générale* (II), Paris, Gallimard, p. 80.
[24]Haillet, P.P., 2000, « Or, en tout cas, de toute façon », in *Traduire* 1, Centre de recherche texte/ histoire, Université de Cergy-Pontoise.

BDD-A4953 © 2005 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:55:23 UTC)